



Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 467 226 960 euros
Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS cedex 13
RCS PARIS n° 493 455 042

ASSEMBLEE SPECIALE DES ACTIONNAIRES PORTEURS D' ACTIONS DE CATEGORIE B DU 20 DECEMBRE 2012

ORDRE DU JOUR

1. Modification des statuts

- Modifications relatives à la suppression de la période d'intégration et au maintien de la gouvernance actuelle :
 - Suppression de la définition de la période d'intégration dans le titre préliminaire des Statuts,
 - Suppression des références à la Période d'Intégration dans les articles 7-4°, 10-2-3, 10-2-4 3°, 10-2-5 a et d, 12-2- 1°, 2° et 3°, 21, 23-1, 23-2, 24, 25-2, 28-1, 28-2, 31 et 35 des Statuts.
- Modifications relatives à l'introduction d'une période d'incessibilité des actions pendant 10 ans et au régime de cette période :
 - Introduction de la définition de la période d'incessibilité dans le titre préliminaire des Statuts,
 - Modification des articles suivants des statuts :
 - Article 10-2-3 : *introduction de la notion de la période d'incessibilité avec des cessions libres possibles entre actionnaires de même catégorie,*
 - Article 10-2-4 : *modification du régime de l'agrément des cessions d'actions à l'issue de la période d'incessibilité,*
 - Article 10-2-5 : *mise en place d'un droit de préemption au sein de chaque catégorie d'actionnaires à l'issue de la période d'incessibilité,*
 - Articles 27-3 et 27-4 : *la décision d'agrément des cessions d'actions est prise à la majorité qualifiée des membres du Conseil de surveillance.*

2. Pouvoirs